

**Discours de l'Ambassadeur Angelina Eichhorst
Chef de la Délégation de l'Union européenne au Liban**

10^{ème} anniversaire du Fonds de développement économique et social

Hôtel Le Bristol

11 juillet 2012

SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI

Monsieur Nabil el Jisr, Président du Conseil du Développement
et de la Reconstruction,

Monsieur Haitham Omar, Directeur du Fonds de développement
économique et social,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les responsables d'agences de
coopération,

Mesdames et Messieurs les responsables de programmes, et les
partenaires du Fonds de développement économique et social,

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Lors d'une célébration d'anniversaire, il est de coutume de
féliciter d'abord le principal concerné mais aussi tous ses
parrains et amis qui sont tous rassemblés aujourd'hui.

Permettez-moi de féliciter toute l'équipe du Fonds de
développement économique et social et ses partenaires pour tout
le travail réalisé.

Arrêtons-nous **encore** quelques instants sur les réalisations du Fonds.

Le Fonds de développement économique et social a été créé par le Gouvernement libanais, en 2002, grâce à un premier financement de l'Union européenne.

Au fil des années, les activités se sont intensifiées et le montant total de la subvention de l'Union européenne atteint désormais plus de 31 millions d'Euros.

Cette fidélité est un signe de l'engagement durable de l'aide européenne auprès des institutions libanaises, et tout particulièrement auprès de cet unique outil national de lutte contre la pauvreté.

En 2004, le Fonds a pu réaliser la première Carte de la pauvreté du pays à l'échelle locale. Cette carte a orienté les principaux acteurs de développement nationaux et internationaux dans leurs interventions.

Sur la base de ce constat, le Fonds de développement économique et social a alors décidé de se concentrer sur des poches de pauvreté sur tout le territoire, et notamment dans la fourniture de services de base.

Aujourd'hui, le Fonds est étroitement impliqué dans un autre programme de l'Union européenne d'un montant de 18 millions d'Euros pour le développement local dans le Nord du Liban.

Mais au-delà des réalisations concrètes qui servent des milliers de personnes sur tout le territoire libanais, je voudrais louer l'approche participative adoptée par le Fonds de développement économique et social. En effet, ce dernier accompagne les communautés dans l'analyse de leurs besoins et dans le choix des priorités de leur développement. Il y a donc un véritable travail de renforcement institutionnel et d'appui à une bonne gouvernance locale selon un principe cher à l'Union européenne: la subsidiarité et la complémentarité entre les acteurs locaux et nationaux.

Au cours de ses 10 années de travail, le Fonds nous a démontré l'engagement et le sérieux des municipalités et des élus dans la mise en œuvre de projets de développement communautaire. Je pense, à ce propos, que le Liban possède des atouts et des compétences pour une plus grande décentralisation au service des citoyens.

Le Fonds de développement économique et social a préparé une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Il est plus que jamais du devoir des dirigeants libanais de mettre en œuvre une

pareille stratégie qui est de nature à augmenter l'autonomie économique et sociale des citoyens et à les mettre à l'abri du besoin et de l'incertitude du lendemain.

Dans le cadre de sa coopération avec le Liban, l'Union européenne sera toujours prête à faire bénéficier ce pays de son expertise dans le domaine du dialogue social, de l'accès aux services de base et du développement économique, notamment dans les régions les plus pauvres et les régions rurales, afin de favoriser une convergence sociale et territoriale et l'émergence d'une plus grande stabilité politique. Ces priorités devraient être reflétées dans le nouveau plan d'action de la Politique européenne de voisinage qui est actuellement en discussion avec le gouvernement.

L'action du Fonds du développement économique et social, qui intervient aussi de manière innovante et efficace dans le domaine de la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, est d'ailleurs en pleine cohérence avec cette volonté de l'Union européenne de favoriser un développement équilibré et durable à travers tout le territoire.

Mais le Fonds c'est aussi l'assurance pour des financeurs publics et privés de la bonne utilisation des fonds notamment grâce à la transparence dans les décisions, à la rigueur dans la

gestion et la certitude d'avoir un impact fort sur des populations dans le besoin.

Ces milliers de petits commerçants et entrepreneurs, dont près de 10% sont des femmes, n'auraient pas eu accès au crédit dans le système bancaire normal. Un des meilleurs indicateurs de la pertinence de cette intervention est le fait que désormais six banques commerciales sont devenues partenaires actives de ce programme.

Je tiens à remercier vivement le Conseil du Développement et de la Reconstruction et tout particulièrement son Président, M. Nabil el Jisr, pour son support constant.

Je voudrais réitérer mes remerciements à M. Haitham Omar, directeur du Fonds de développement économique et social, et à toute son équipe qui nous rappellent constamment que le développement c'est d'abord de l'engagement et de la permanence auprès des plus pauvres avant des équations macro-économiques. Le développement c'est d'abord de l'investissement humain.

Je vous remercie.